



Handicap et accessibilité

Ne cherchez pas. Vous ne trouvez pas, sur la commune de Saint-Drens, les aménagements destinés aux personnes à mobilité réduite, voire très réduite, qui pourraient leur permettre d'accéder... au moins aux bâtiments publics. CTM excepté, vu sa récente construction.

C'est le constat d'une récente commission municipale, dont le travail d'estimation de cette non-accessibilité a au moins le mérite d'être clair et sans appel. Rare, à souligner donc...

L'ensemble des bâtiments publics ont donc été passés à la loupe. Tous présentent des non-conformités : écoles, salles de Catala, complexe sportif, club des Aînés, salles polyvalentes, crèches, gymnase, salle Altigone, mairie, etc ...

Des travaux d'aménagement sont donc à l'étude (une de plus), de même qu'une consultation publique auprès des commerçants, « invités » à se mettre en conformité sur ce thème d'accessibilité. Manière d'être sûr que le message sera bien reçu. Car l'ensemble de ces travaux est obligatoire avant le 1^{er} janvier 2015. Au même titre que la réglementation imposait la fin des branchements en plomb sur le réseau d'eau de la ville pour 2013...

Les « experts », là aussi ont donné avis et chiffrage : 1.224,084,00 euros pour rectifier le tir d'une municipalité nonchalante, qui ne se préoccupe de ses administrés que contrainte et forcée par les textes de loi. On va donc budgétiser sur les 3 années à venir (si on peut) : 408.000 euros par an, pendant 3 ans.

C'est le constat évident d'une équipe municipale laxiste, qui ne se projette pas, qui ne s'acquitte de ses responsabilités qu'au pied du mur : pourquoi faire les choses convenablement et au mieux pour les finances de la ville, quand on peut les faire dans l'urgence, au coup par coup, vite fait bien fait ? On l'a dit, l'argent du contribuable est là : on s'en sert comme on veut, sans transparence aucune, ni budgétisation planifiée. De la mise en conformité dans l'urgence, comme toujours ici...